

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 15 MAI 2018

Le Conseil Municipal du 3 avril 2018 amène-t-il des observations ?

1° - PROPOSITION LOCATION DES GARNITURES DE BRASSERIE (TABLES ET BANCS) :

La Commune propose déjà aux habitants de Marolles la location de ses barnums (10 €/barnum).

Suite à la demande de plusieurs habitants qui souhaitent louer en même temps les garnitures de brasserie, nous vous proposons leur location.

Êtes-vous d'accord pour les proposer à la location ?

Pour qui ?

Si oui quel prix ?

2° - AVANCEMENTS DE GRADES 2018 :

Lors du Conseil Municipal du 6 février 2018, vous avez voté pour l'avancement de grade de certains agents de la Commune. Votre proposition a été validée par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Sarthe qui vous demande maintenant d'entériner cette décision.

Pour rappel :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2e classe en 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 6 postes d'adjoint technique en 6 postes d'adjoint technique principal de 2e classe.
- 2 postes d'agent de maîtrise en 2 postes d'agent de maîtrise principal de 2e classe.
- 1 poste d'ATSEM principal de 2e classe en 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.
- 1 poste de technicien principal de 2e classe en 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe

3° - ACQUISITION DES PARCELLES AB n° 575 – AB n° 578 – AB n° 581 (1 900 m²) :

Les dernières pluies ont eu raison du mur de l'enceinte du cimetière, mur mitoyen au terrain de M. Bernard PROVOST.

M. PROVOST qui a mis sa maison en vente propose à la Commune d'acquérir la partie du terrain mitoyenne au cimetière (voir plan ci-dessous).



Êtes-vous d'accord pour acquérir ce terrain ?

4° - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX :

Commission des travaux du 24 avril 2018

Responsable : Claude MAUDUIT

Étaient présents : Jean-Michel LEFEBVRE – Claude MAUDUIT – Christelle DEROYE – Jean-Claude BOULARD – Michel LOUAZÉ - Cécile PÉAN – Jean-Louis CECCANTI

1° - RUE DU DOCTEUR PAUL CHEVALIER – RUE JEANNE D'ARC – BOULEVARD DE LA GARE – RUE BASSE :

La Commission après s'être rendue sur place propose les aménagements suivants :

▫ **Rue Jeanne d'Arc :**

⇒ Suppression des deux « CÉDEZ-LE-PASSAGE » pour laisser à chaque extrémité de la rue les priorités à droite,

⇒ Mise en place d'une interdiction « Poids Lourds » à chaque entrée de la rue

▫ **Boulevard de la Gare :**

⇒ Suppression des deux « STOP » : Priorité à droite

⇒ Modification du sens d'accès et de sortie de la place de la Gare :

- Entrée uniquement par la rue de Bonnétable,
- Entrée/sortie par le boulevard de la Gare (*en face de la rue d'Accès*)

▫ **Remise en place du portique côté Boulevard de la Gare :**

⇒ Travaux effectués par les Services Techniques.

▫ **Nouveau parking**

⇒ Accès Libre (*pour info : 24 emplacements créés + 6 emplacements le long des Établissements Jeusselin*)

⇒ Création d'une place pour personne à mobilité réduite (PMR).

▫ **Rue Basse :**

⇒ Mise en place d'un « STOP » pour canaliser la sortie des poids lourds venant de la Sté SARREL.

⇒ Interdiction de tourner à gauche (*vers le bourg*) pour les poids lourds

5° - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES :



COMPTE-RENDU du 9 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à dix-sept heures quinze, s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes de la Commune de Marolles-les-Braults.

Étaient présents : Léa DERENNE, Océana HUBERT, Matthew HEUZARD, Clémence CONSONNI, Loris GALAIS, Charly GUILLOIS, Malo LE COGUIC, Paul TERTEREAU et Mathéo TISON.

Étaient absents : Katsumi-Reine GRIGNON, Yanis HADDAK et Julie LABINAL.

1° - COMPTE-RENDU DE L'APRÈS-MIDI JEUX À LA MAISON DE RETRAITE :

Une rencontre à la Maison de Retraite avec les résidents était programmée le 21 mars seules Clémence et Julie étaient présentes pour jouer à « Question pour un Résident », toujours dans une ambiance conviviale avec des lots offerts aux jeunes. Toutefois Clémence informe le conseil que les résidents étaient déçus du peu de monde présent à cette rencontre.

C'était la dernière date prévue, se pose la question : devons-nous poursuivre ce temps de rencontre avec les résidents ? Les conseillers sont partants toujours pour une fois par trimestre le mercredi après-midi et accepte de faire également des activités manuelles.

Animatrice de la Maison de Retraite à recontacter pour définir un nouveau planning.

2° - ORGANISATION D'UN TOURNOI DE FOOTBALL :

L'affiche préparée par la Commission est validée.

L'affichage sera complété par des flyers.

Pour le tournoi, l'animateur de CASCADE, Florian sera présent avec quelques jeunes pour l'arbitrage et la logistique.

Reste à définir le lot pour l'équipe gagnante.

DATE À RETENIR : Samedi 28 avril à 14h : au Stade de Foot de Marolles.

3° - COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Pendant les vacances d'hiver, un groupe de conseillers municipaux (dont le maire et deux adjoints) s'est rendu aux ateliers pour peindre les bancs du parc de différentes couleurs (voir photos sur le site de « Marolles-les-Braults »).

Il est proposé aux jeunes de continuer cette activité en englobant les poubelles du parc.

Des journées d'action seront proposées fin juin – début juillet pour que les jeunes puissent participer au ponçage mais également aux différentes couches de peinture.

La journée « nettoyons la nature » aura lieu le jeudi 26 avril à partir de 14h, RDV devant la mairie.

On essaiera de parcourir un maximum de rues et sites avant de se retrouver sur le parking de « U Express » pour le pesage des déchets et un goûter.

Venez nombreux !! C'est votre après-midi !!

A bientôt

6° - VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE ZE n° 38 « LES ÊTRES » : 11 ha 08 a 87 ca :

Arrivant au terme de la convention avec la SAFER, M. Gilles RUEL a proposé d'acquérir cette parcelle. Le Conseil Municipal doit autoriser M. LEFEBVRE à signer l'acte correspondant.

7° - ACQUISITION PARCELLE ZC n° 126 :

Cette parcelle (*ancien fossé*) d'une contenance de 239 m² situé entre le lotissement « Le Petit Clos » et M. et Mme CONAN, horticulteur, a été busée.

Nous vous proposons d'acquérir cette parcelle.

9° - CONVENTION SERVITUDE DE PASSAGE GRDF :

Lors des travaux que la Commune a effectués à la boulangerie, nous avons procédé au raccordement du gaz (*pour remplacer le fuel*).

GRDF a transmis cette convention de servitude à son notaire qui souhaite que le Conseil Municipal se prononce sur cette convention (*autorisation donnée à GRDF de procéder à des travaux si besoin sur nos parcelles*).

10 ° - BOÎTES À IDÉES :

Lecture en séance si besoin.

11 ° - QUESTIONS DIVERSES :

⇒ Faire-part naissance Aurélie et Sébastien